

L'histoire aux coins des rues

Champion : La chaussée de Louvain

A Namur, la chaussée de Louvain part du boulevard du Nord, se dirige vers Eghezée et en quittant cette localité, par une sorte de réciprocity que l'on retrouve souvent dans le nom des grandes directions routières, elle devient la chaussée de Namur. C'est donc un axe important qui rappelle successivement le nom des deux villes qu'elle relie. Sur cette chaussée de Louvain existait à la limite entre Veldrin et Champion, une barrière où il fallait pour entrer ou sortir de Namur, payer l'octroi. A quelques dizaines de mètres du lieu où la chaussée de Louvain enjambe la E 411, existent dans un beau quartier résidentiel, deux petites rues qui rappellent cet usage. Il s'agit des rues Barrière Haute et Barrière Basse.

Jacques Lambert, dans une étude qu'il a publiée en 1994 aux Annales de la Société archéologique de Namur a étudié le trafic qui se faisait à cet endroit en 1770. Il nous apprend que le « tenant barrière » chargé de percevoir l'octroi (taxe imposée sur certaines denrées avant d'entrer en ville) devait à cette époque, indiquer le nom de chaque voiturier, l'endroit où il se rendait et ce qu'il transportait. Devait également être précisés la catégorie de son véhicule et le nombre de chevaux qui le tiraient. Tous ces critères intervenaient pour fixer le montant de l'octroi. La charrette la plus

rencontrée sur la chaussée de Louvain à la fin du 18^e était une voiture à quatre roues, tirée par 4 chevaux et qui pouvait transporter 33 sacs de grains. On mesurait alors la capacité de chargement d'un véhicule par le nombre de sacs de grains qu'il pouvait contenir. Les voituriers qui passaient par la barrière de Champion pour se rendre à Namur transportaient des cendres de Hollande, utilisées comme engrais, du sel, du grain... De Namur partaient pour Louvain des ardoises et des lames de bois qui servaient à la fabrication des fûts et des tonneaux... Il y avait également de nombreux troupeaux de chevaux, de bêtes à corne, de porcs et quelques moutons qui transitaient par la chaussée de Louvain et la barrière de Champion.

Le transport des personnes était aussi soumis à l'octroi. On prenait alors le coche, le carrosse ou l'on voyageait en chaise ou sur un cheval de selle.

Le trafic sur la chaussée de Louvain était particulièrement dense pendant les mois de grande activité agricole : mars, juillet et octobre. L'hiver était plus calme. Janvier 1770, avait dû être assez rude puisque le tenant barrière a noté, cette année là, quatre passages de traîneaux tirés par des chevaux!

D.C.